

Facture - Original - FA			
Numéro	Date	Centre producteur	Type
1262883001640	22/07/2026	18830 - AFTRAL CERGY PONTOISE	06

RUE DE LA PATELLE
PARC DES BELLEVUES
95617 CERGY
SIRET : 30540504502039
Code UAI : 0952256L

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - TRANSPORT
LIP SAINT OUEN L'AUMONE TRANSPORT
PARC DES BETHUNES
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
France
SIREN : 879428050

Dossier suivi par : DA ROCHA CALVOEIRO Jessica
Téléphone : 33179425135
Courriel : jessica.da-rocha-calvoeiro@aftral.com

Etablissements privés d'enseignement professionnel, d'enseignement à distance et de formation de dirigeants d'entreprises. Siège social : 46, avenue de Villiers - 75847 - Paris Cedex 17 - Association loi 1901 - N° de déclaration d'activité 11.75.00916.75 auprès de la préfecture de la région Ile de France - SIRET : 30540504500017 - NAF : 8559A - N° TVA : FR95305405045

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS TRANSPORT
Parc des Bethunes
13, avenue de la Mare
95310 SAINT OUEN L'AUMONE
France

Vos références	2026-07-0046-1
Code client	500523272
Devis N°	DEV202606502526
Commande N°	CDE202606156902
Date	26/06/2026
N° intracom TVA	FR77879428050

(P)laces, (H)eures session, (J)ours, (U)nités

Désignation	Qté	U O	PU.HT	Mt Remise	MT H.T	TVA	MT TTC
Enseignement FCFN15 - FCO Transport de marchandises - FCFN62850013 (Inter) du 06/07/2026 au 10/07/2026, durée : 35,00h. - lieu : AFTRAL CERGY PONTOISE 95617 CERGY.							
> GOUA Stephane (Total présence : 35h) - ref. : 803423568 - Période facturée du 06/07/2026 au 10/07/2026	1,00	P	563,00	0,00	563,00	20,00%	675,60
Total ... EURO					563,00	112,60	675,60

- Acompte versé **0,00**
Net à Payer 675,60 €

TVA exigible sur les encaissements		
C	Taux	Montant
201	20,00 %	112,60

Conformément aux art. L441-3 modifié par la loi 2001-40 du 15 mai 2001 et L441-6 modifié par la loi 2008-776 du 4 août 2008 du Code de Commerce, il est précisé qu'au-delà d'un délai de 30 jours, un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal sera appliqué au montant de la facture restant dû. En outre, pour les clients professionnels, conformément au Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement exigible en cas de retard de paiement est fixé à 40€.

Informations générales de règlement
Date d'échéance : 20/09/2026 - N° compte : 500523272 - N° facture : 1262883001640 - Net à payer : 675,60 € Conditions de paiement : Virement à 60 jours Coordonnées du pôle règlement : pcn.aftral.siege@aftral.com Le numéro de facture est à rappeler obligatoirement avec votre règlement : 1262883001640 .

Modalité de règlement par virement Le numéro de facture est à indiquer dans l'intitulé de votre virement : 1262883001640 .
Références bancaires : IBAN/BIC : FR76 3006 6101 4100 0103 1030 797/CMCIFRPP

Modalité de règlement par chèque Le numéro de facture est à rappeler au dos du chèque : 1262883001640 .
Règlement à adresser à : AFTRAL POLE CLIENT NATIONAL 46 avenue de Villiers 75017 Paris